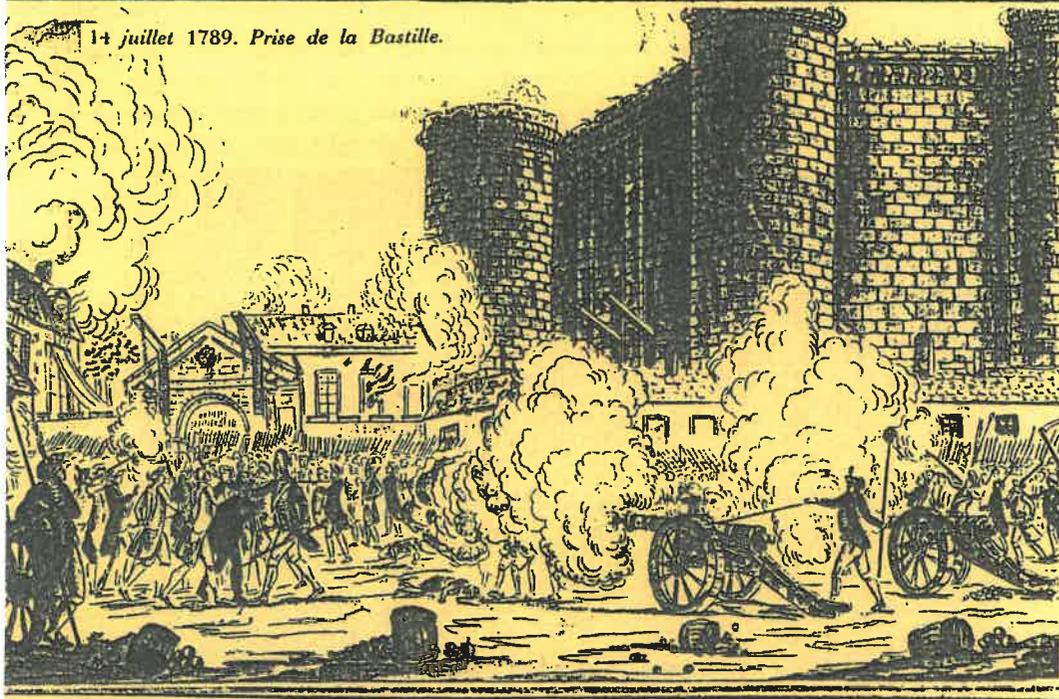


# LA FEUILLE DU BICENTENAIRE

## DE LA RÉVOLUTION FRANÇOISE.

(du dimanche 30 Juillet 1989)

Avis. La feuille du bicentenaire est un supplément gratuit du Bulletin Municipal "Le Mercadiou". Il paraît à la fin de chaque mois et on peut le trouver à la mairie, à la Maison de Pays et chez les marchands l'annonçant par une affiche. Toute lettre relative au contenu de cette feuille doit être adressée à la mairie de St Macaire, au sieur Jean Marie Billa directeur ou au sieur Louis Trenea responsable de ladite feuille du Bicentenaire.



14 juillet 1789. Prise de la Bastille.

COMITE DU BICENTENAIRE - MAIRIE DE SAINT-MACAIRE - 33490  
Imprimerie spéciale - Tirage 900 ex

On pourra lire dans ce numéro le récit exact des événements mémorables qui se sont déroulés à Paris (et en particulier la prise de la Bastille) et à Versailles ainsi que l'arrêt de la cour du Parlement de Bordeaux sur requête des Bourgeois notables de Saint Macaire, et les autres nouvelles de cette dernière ville. On retrouvera les rubriques habituelles de l'Albert moderne, du confiturier royal, des à-propos de société et enfin un bref compte-rendu des festivités macariennes du mois de juin 1989.



### NOUVELLES POLITIQUES.

Paris, le 8 juillet 1789 - l'émotion a continué de grandir depuis que la nouvelle s'est répandue que des troupes se concentrent autour de Paris. Ce jour d'hui, 8 juillet, sur l'initiative de M de Mirabeau, l'Assemblée Nationale a décidé l'envoi d'une adresse au Roi pour demander leur retrait. Sa Majesté a répondu qu'elles seraient retirées dès que la tranquillité et le repos seraient rétablis.

Versailles, le 9 juillet 1789 - l'Assemblée Nationale a décidé de prendre le nom d'Assemblée Nationale Constituante.

Paris, le 12 juillet 1789 - la nouvelle du renvoi de M de Necker, le jour d'hier, a semé la consternation partout ; la colère grande, et au Palais Royal, fief de monseigneur le duc d'Orléans, on a pu remarquer un jeune avocat encore inconnu, le sieur Camille Desmoulins, haranguant la foule et appelant aux armes :



"Citoyens, il n'y a pas un moment à perdre. J'arrive de Versailles. Monsieur Necker est renvoyé : ce renvoi est le tocsin d'une Saint-Barthélémy des patriotes ! Ce soir, tous les bataillons suisses et allemands sortiront du Champ de Mars pour nous égorger. Il ne nous reste qu'une ressource : c'est de courir aux armes et de prendre des cocardes pour nous reconnaître".

Paris, le 13 juillet 1789 - Toute la nuit du 12 au 13, des patrouilles se sont formées, composées de bourgeois, d'artisans et de petits boutiquiers. Les barrières d'octroi ont été incendiées et le couvent Saint Lazare pillé au petit matin. La municipalité de Paris a décidé la levée d'une milice. La foule s'est ruée au Garde-Meuble, le bruit ayant couru qu'il était rempli d'armes.



Paris, le 14 juillet 1789 - Dès l'aube, une foule énorme s'est massée sur l'esplanade des Invalides, réclamant des armes. Les insurgés ont fait main basse sur les 30 à 40 000 fusils entreposés. Dès lors, les événements se sont précipités.



## PRÉCIS EXACT

### De la prise de la Bastille.

Le Mardi 14 Juillet 1789, vers les trois heures après midi, un détachement de Grenadiers de Résoille, & un autre détachement de Fusiliers de la Compagnie de Lubérac, projetoient depuis une heure après midi, l'attaque de la Bastille, & s'occupoient d'en trouver les moyens, lorsqu'un Bourgeois nommé Hulin, Directeur de la Bauderie de la Reine à la Briche, près Saint-Denis, parut au milieu d'eux, & leur dit : « Mes amis, » êtes-vous Citoyens? Oui, vous l'êtes. Marchons » à la Bastille : on égorge les Bourgeois & vos » Camarades : les uns & les autres sont vos freres. » Souffrirez-vous qu'ils soient la victime de la plus » cruelle trahison . . . »

A ces mots, les Gardes Françaises qui n'attendoient pas après ce nouvel encouragement, puisqu'ils étoient d'avance disposés à partir, se mirent en marche sous le commandement des sieurs Wargnier, Sergent major des Grenadiers, & Labarthe, aussi Sergent des Grenadiers, avec un zèle & une ardeur bien dignes du courage qu'ils avoient déjà montré en tant d'occasions. Ils étoient suivis d'un certain nombre de Citoyens, auxquels se joignirent beaucoup d'autres, chemin faisant.

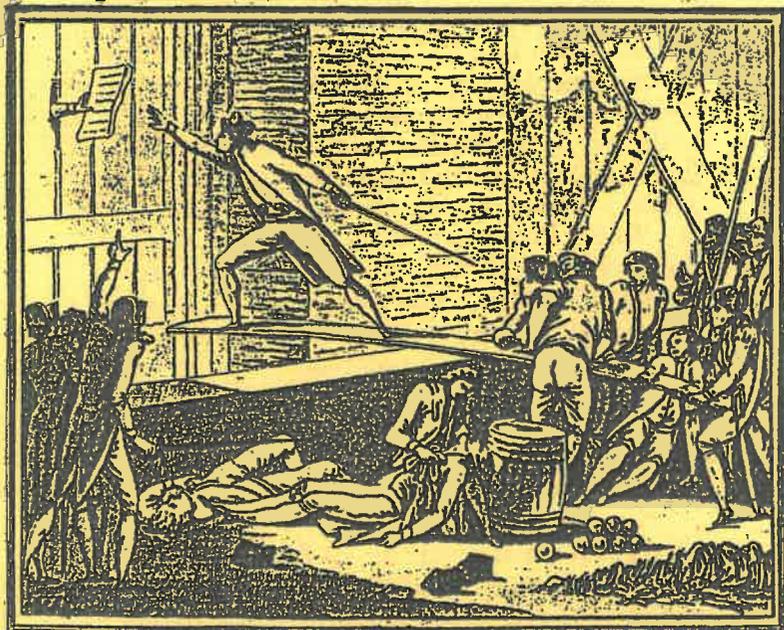
On entra sans difficulté dans la première cour, du côté des Célestins ; on y trouva quelques Invalides qui avoient rendu les armes le matin, & qui se joignirent aux Assiégés. De là on pénétra sans peine dans la seconde Cour ; & ainsi de suite, jusques dans les cours de la Bastille.

On fit alors couper à coup de canot les chaînes du pont levis pour prévenir une trahison : & ce fut le sieur Hulin, qui, le premier, conseilla cet expédient nécessaire.

On avoit mis le feu au fumier qu'on avoit déchargé des voitures ; & cet incendie fut très-favorable aux Assiégés, par l'épaisseur de la fumée dont l'obscurité couvroit les manœuvres des Soldats & des Bourgeois.

Le feu des ennemis avoit duré près de deux heures, lorsqu'on arbora le pavillon blanc au haut de la tour de la Bâtimere, la premiere à gauche en entrant du côté du midi.

Alors l'Ennemi voyant que le pavillon blanc qu'il avoit arboré n'avoit pas inspiré plus de confiance aux Citoyens & aux Soldats qui continuoient de faire feu, prit le parti de se présenter de l'autre côté du pont-levis, & passa par les fentes un papier que l'éloignement empêchoit de lire. Un Particulier inconnu alla chercher une planche par le moyen de laquelle on parvint à rapprocher le papier. Ce malheureux, encore victime de son zèle, tomba dans le fossé, & y perdit la vie.



*Le brave Maillard va chercher sur une planche suspendue au-dessus du fossé de la Bastille, les propositions des Citoyens.*

Alors la porte s'ouvrit; le sieur Hély entra le premier, & les autres de suite, sans que personne éprouvât le moindre accident.

Tel est le détail de la prise de la Bastille. Toute la France retentit de cet trait de valeur; nos enfans le raconteront à nos derniers neveux, & l'étranger qui l'apprendra, saura ce que valent les Parisiens.

## L E T T R E

DE M. D.... de L....., à M. D....

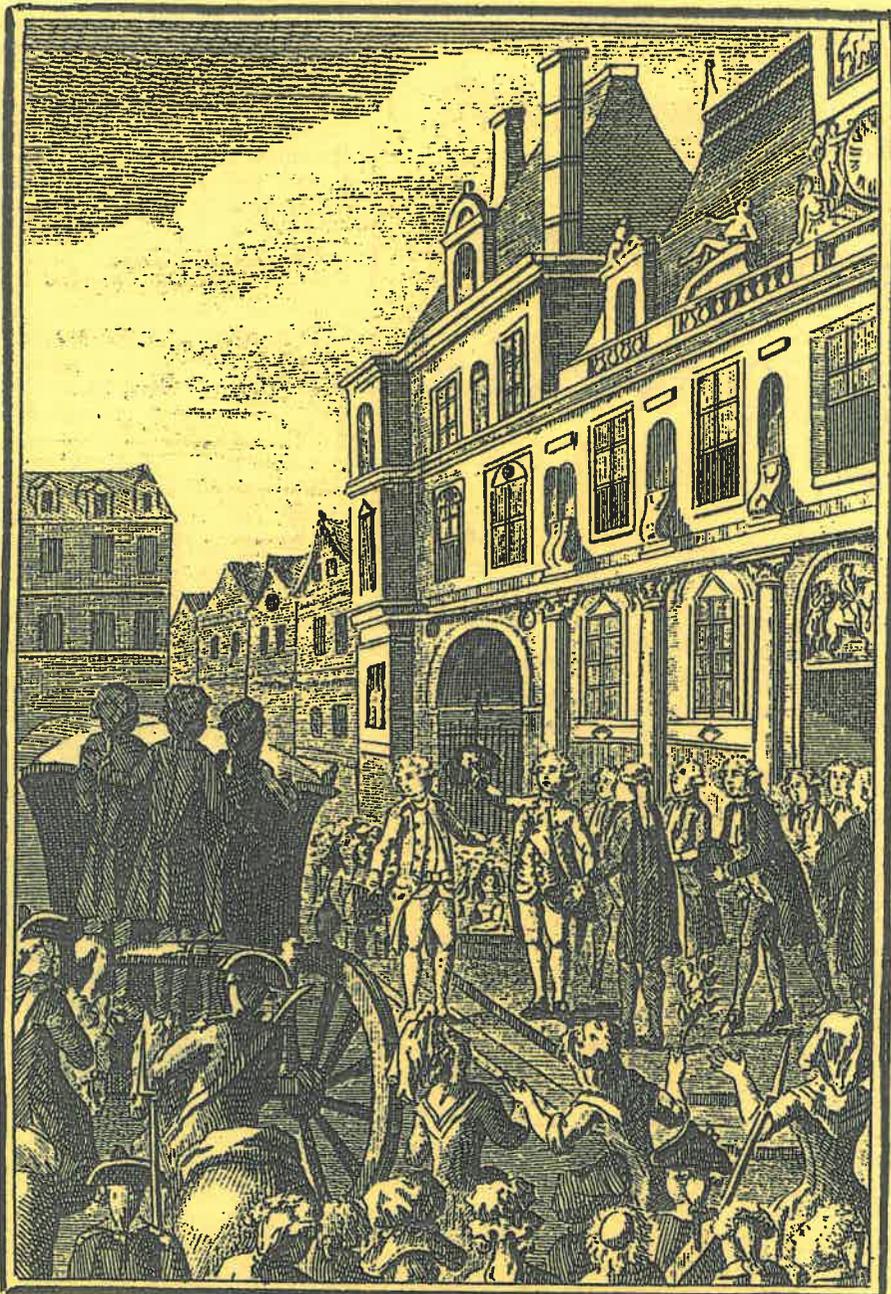
**J**E puis enfin t'écrire librement, Mon cher Ami, & je ne crains pas que notre correspondance soit livrée à l'inquisition des Commis de la Poste; M. d'Ogni a craint le sort du Marquis de Launay, & d'après une délibération du Comité permanent de la Ville; quatre Commissaires sont présens à l'expédition de tous les paquets: de très-bonne heure, la nouvelle est venue que le Roi alloit arriver. Il est entré seul à la barrière dans sa voiture, avec le Duc de Villeroy, le Prince de Beauveau, & le Comte d'Estaing; ses Gardes & tout le Peuple de Versailles sont restés à l'attendre: là, M. Bailli, nommé par la Ville, Prévôt des Marchands; lui a offert les clefs selon l'usage, dans un bassin d'argent. Après avoir entendu plusieurs discours, il s'est mis à une fenêtre, & alors ont commencé des cris de vive le Roi, universels: il a pris la Cocarde qu'il a, dit-on baisée.

Quand il a été parti on a su que tous les Ministres avoient pris congé; qu'il n'en restoit plus un seul; que M. Necker alloit revenir.

Les Polignac & les Vaudreuil sont partis: le Comte d'Artois est parti lui-même à minuit, il va à Rome. La nomination de M. Bailli à la place de Prévôt des Marchands est confirmée sous le nom de Maire de la ville de Paris. M. de la Fayette est Colonel Général de la Garde Bourgeoise.

Ainsi donc la paix renaît, & les communications vont devenir libres: la révolution est bien achevée; mais l'incendie a gagné les Provinces & le sang coule, à Rouen sur-tout. Tous ces malheurs vont cesser, il faut le croire. Adieu, mon ami, je t'embrasse.

*Paris, le 17 Juillet 1789, au soir.*



*Le Roi sortant de l'Hôtel de Ville  
Montre au Peuple la Cocarde Nationale.*

L A  
JOURNÉE PARISIENNE,  
O U  
TRIOMPHE  
DE LA FRANCE.

VICTOIRE, mon ami, victoire ! une armée levée en vingt-quatre heures, a eu des canons & des Héros ! & la Bastille est prise ! Mais gardez-vous de comparer cette émeute patriotique, à la révolte des *Maillotins*. Ce n'étoit-là ni une sédition, ni une guerre civile. Une Nation qui a des droits éternels, a senti le besoin de s'aggrandir devant quelques tyrans subalternes, prêts à soutenir des privilèges qui ne font qu'anciens. Ils avoient plié avec effort une chaîne qui avoit encore le ressort nécessaire pour se redresser ; en se relevant, il pouvoit renverser un trône dont les fondemens ont huit siècles. Je gémiss, comme vous, sur les malheur d'un moment ; mais ils étoient indispensables. L'eau qui croupit exale des vapeurs ; il falloit que la tempête les soulevât pour les épurer. Je vous jure, sur ma cocarde, que je vous aime de tout mon cœur.



RÉVOLUTIONS  
DE PARIS ;

DÉDIÉES A LA NATION.

Du Samedi 18 Juillet 1789. Les grands ne nous paroissent grands,  
Que parce que nous sommes à genoux...  
..... Levons-nous.

DE RENNES, le 17 Juillet.

La nouvelle du renvoi de M. Necker a fait à Rennes la plus vive sensation. Les jeunes gens de la ville se sont jetés sur un magasin d'armes & l'ont pillé. M. de Langeron, Commandant de Rennes, a fait armer aussitôt les Régimens d'Artois, de Lorraine infanterie, & les Dragons d'Orléans : il les a fait marcher contre la Bourgeoisie ; lorsque les Troupes ont été en présence, le Commandant a eu l'indignité d'ordonner de faire feu ; heureusement que nos Soldats ne sont pas moins patriotes que ceux que vous avez à Paris : ils ont ri du commandement de leur barbare Chef ; ils ont crié, *Vive le Tiers !* & mis bas les armes. Non contents de cela, 800 d'entr'eux se sont joints aux habitans de Rennes, jurant de ne faire quartier à aucun de ceux qui oseroient attenter à la vie ou à la liberté des Citoyens.

Du Dimanche 19 Juillet 1789.

On arrêta, dans la journée du 19, une foule de particuliers, les uns étoient des voleurs de mouchoirs; les autres n'inspiroient que de simples soupçons; enfin, toutes ces petites scènes prouvoient encore l'agitation des esprits, & l'on ne voyoit que foiblement s'éteindre la fermentation populaire.

Du Lundi 20 Juillet. malgré que les visages annonçassent encore la vive agitation de l'ame, la journée du 20 Juillet ne nous a donné, dans la capitale, que des scènes de patriotisme & de sentiment.

Bordeaux - La nouvelle de la prise de la Bastille, arrivée le 17 courant au soir par une lettre de M Nairac, député à l'Assemblée Nationale, s'est répandue rapidement. L'enthousiasme est extraordinaire et chacun arbore depuis la cocarde. Des milliers de citoyens, sur l'initiative de M Fonfrède, ont amené les 90 (électeurs) à former une armée patriotique bordelaise pour prévenir les désordres que pourrait produire l'arrivée des paysans des environs.

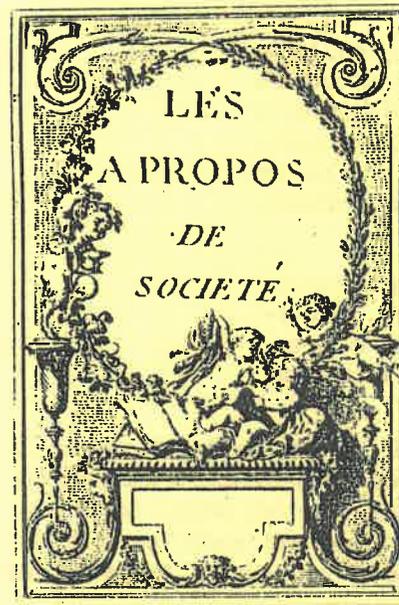
Du Mercredi 22 Juillet 1789.

CETTE journée fut effrayante & terrible; elle signala la vengeance du Peuple contre ses oppresseurs. Dès cinq heures du matin on annonce que Foulon, cet ambitieux qui tant de fois excita la haine publique, par ses spéculations odieuses & l'accroissement inoui d'une fortune étonnante, incroyable même, Foulon vient d'être arrêté.

la corde l'attend, il est déjà sous le reverber fatal dont la colonne a servi de gibet à tant de traîtres, déjà il est suspendu, la corde se rompt, soudain elle est raccommodée, mille mains mille bras sont occupés de son supplice: bref, il n'est plus, & sa tête tranchée va, loin de son corps, donner l'affreux spectacle des sanglantes proscriptions: cette tête étoit portée au haut d'une lance dans toutes les rues de Paris; une poignée de foin étoit dans sa bouche, allusion frappante des sentimens inhumains de cet homme barbare.

Des émeutes éclatent, se propageant rapidement dans diverses régions: Cherbourg, Strasbourg, Belfort, Rambouillet, Meaux, Melun, Toulouse, La Provence...

La suite l'ordinaire prochain.



## SIÈGE ET PRISE De la Bastille.

Sur l'Air - Des Trembleurs d'Isis.

30

In vain ce fort de tes-ta ble, dont la  
masse e pouven-table fit être au bras formid'ble  
du plus s'imeux des Hen-rie vut en-arbruz  
ver la fou-dre qui va le réduire en pou-à-rentou  
prêt de se dis-sou-dre me-na-ce  
de ses dé--bris.

2.  
Le Citoyen intrépide,  
Malgré la Grêle homicide,  
Que fait pleuvoir un perfide,  
Force cet affreux séjour;  
Tout se dis-persa tout plie,  
Planté d'une main hostile,  
L'Étendard de la patrie  
Flotta déjà sur la tour

## PRISE DU GOUVERNEUR Sa fin tragique ainsi que celle de FOULON, FLESSELLES, BERTHIER.

Sur l'Air: Eh! mais oui da.

Le Gouverneur per-fi de vout

en-vain s'échap-per un sol-dat  
in-tré-pide par-vient a le hap-per.  
eh mais oui da comment peut-on trouver  
du mal a ça eh nenni da comment peut  
on trouver du mal a ça.

2.  
Ennemi de la France,  
Votre règne est passé,  
Le temps de la vengeance  
Est enfin arrivé.  
Eh mais! Etc.

3.  
A de Lanuay, Flesselles,  
A Berthier et Foulon  
On met une ficelle  
Au dessous du menton.  
Eh mais oui da! Etc.

A l'Oiseau que sert son ramage,  
S'il n'ose chanter le Printemps?  
Et des fleurs quel est l'avantage;  
Si l'on néglige leurs présens?  
Que feroit ce jour sans l'hommage;  
Qui seul à nos yeux l'embellit?  
Rien ne se perd moins que l'usage,  
Que le cœur lui-même a prescrit.

## NOUVELLES DE SAINT-MACAIRE

Bordeaux, le 3 Juillet 1789 - MM les Bourgeois notables et anciens jurats de la ville de St Macaire avaient déposé une requête auprès de la Cour du Parlement de Bordeaux, requête dont nous avons publié des extraits dans notre précédent numéro, et dont nous reproduisons à nouveau une courte partie, en écriture mécanique cette fois :

"Dans un moment où les droits de la liberté et de la propriété, si longtemps livrés à l'arbitraire, commencent à être respectés par le depositaire même de l'autorité suprême, il est bien étonnant que de simples officiers municipaux, un maire et des jurats de St Macaire, derniers organes du pouvoir exécutif, continuent à apesanter sur la tête des citoyens d'une ville à qui ils sont comptables de toutes leurs actions publiques, au jour que tout concourt à rendre insupportable depuis 18 ans, la communauté de St Macaire n'a presque aucune part à l'administration de ses propres affaires, les sieurs maire et jurats disposent de ses revenus pour lui en rendre aucun compte ; les assemblées ne sont plus convoquées que lorsqu'ils y sont forcés par des ordres supérieurs ; et les vœux des citoyens pour le rétablissement de l'ordre ne paraissant à leurs yeux que des cris séditieux, il est temps qu'un régime si peu fait pour les circonstances actuelles ait un terme. C'est pour faire cesser les abus de tout genre qui en naissent que les suppliants ont l'honneur de présenter leur requête à la Cour, quoique les sieurs maire et jurats se flattent que la réclamation de leurs constituants ne sera pas accueillie".

L'arrêt de la Cour du Parlement de Bordeaux de ce jour 3 Juillet 1789 a fait droit de la dite requête et a ordonné que dans les 3 jours après la signification de l'arrêt qui interviendra, les sieurs maire et jurats de St Macaire convoqueront l'assemblée des notables Bourgeois de la ville à l'effet d'être pris une délibération portant que tous les comptables depuis la dernière reddition de compte légale (1772) seront tenus de se trouver à une seconde assemblée pour y rendre leur compte. La Cour ordonne également que MM les maire et jurats seront tenus de convoquer l'assemblée des notables Bourgeois ainsi que l'assemblée générale de la communauté toutes les fois qu'ils en seront requis, d'assister à toutes les dites assemblées, de délivrer aux suppléants expédition de toutes les délibérations prises dans le cours de cette année et de celles qui seront dorénavant prises.

St Macaire le 13 Juillet - Depuis le vendredi 10 Juillet et jours subséquents, la voix publique propage le bruit selon lequel la Cour de Bordeaux

aurait rendu un arrêt sur requête présentée par des inconnus contre les officiers municipaux de St Macaire. MM les maire et jurats, réunis extraordinairement ce jour en jurade, ont rappelé qu'il y a longtemps qu'ils désiraient la reddition des comptes, depuis bien du temps différée sur la continue résistance des sieurs Bergeping et Desarnauds, ex-jurats.

En conséquence, le sieur Boësse, procureur syndic de la communauté a demandé que soit inscrite sur les registres sa réflexion que la publicité de cet arrêt de la Cour, inconnu aux officiers municipaux, mais bien répandu parmi le peuple peut, dans ces moments de calamité faire perdre la confiance due aux magistrats, et même faire naître l'effervescence conséquente, du moment on ne peut plus dangereux en ce qu'elle peut interrompre, troubler même, l'ordre et la tranquillité publique jusques à présent si heureusement conservés et tendre encore à inculper aux yeux de la Cour des magistrats sans tâches et sans reproches.

Le 20 Juillet 1789 - L'assemblée générale du Corps de ville et notables Bourgeois s'est réunie ce jour pour prendre connaissance de l'arrêt de la Cour de Bordeaux cité plus haut, et qui a été signifié aux maire et jurats le 16 du courant. Les ordres de la Cour ont alors commencé à être exécutés et une deuxième assemblée convoquée pour le 23 Juillet.

Le 23 Juillet 1789 - L'assemblée réunie a délibéré à la pluralité des voix et nommé pour commissaires auditeurs des comptes à rendre les sieurs Lescure citoyen, l'abbé Rouzier, Brun notaire et Montangon notable.

Le 24 Juillet 1789 - Les habitants de la ville sont entrés en grande effervescence : tous s'abordaient l'oeil inquiet, les traits bouleversés, se disant les uns aux autres "les ennemis sont là ! Ils viennent de Sauveterre". La panique a gagné toute la ville mais rien ne s'est passé ! Cependant les esprits étaient inquiets, tant à Saint-Macaire que dans les paroisses avoisinantes, participant à ce que l'on appellera "la Grande Peur". Ainsi M. de Thannois ayant aperçu, aux limites de la ville une colonne d'habitants de Pian, a cru que les dits Pianais venaient attaquer la ville. Aussitôt, criant "aux armes" il s'est précipité à l'église (c'était l'heure des vêpres) puis dans toute la ville, semant l'épouvante. Chacun s'est saisi qui d'une pique, qui d'une broche ou d'un bâton pour se porter vers la porte Yquem... mais les Pianais avaient poursuivi leur promenade pacifique, sur leur territoire !

Le 26 Juillet 1789 - Sur l'heure de 5 du soir les habitants de la présente ville se sont assemblés dans la salle du réfectoire des révérends pères Cordeliers et ont murement réfléchi sur les événements et les malheureuses circonstances du moment. A l'image de la ville de Bordeaux, marraine de St Macaire, il a été décidé de procéder à la formation d'un régiment

national et patriotique. L'assemblée s'est prorogée au lendemain 27 Juillet après avoir annulé ses premières décisions qui pouvaient être considérées comme illégales.

Le 27 Juillet 1789 - Il a été donc procédé à la formation d'un régiment national et patriotique, ainsi que d'un corps pour la police et discipline du dit régiment. Il a été formé 8 compagnies dont le tableau sera et demeurera déposé à l'Etat-Major:

Formation du Régiment Patriotique de la  
Ville Royale de... le 27. juillet 1789  
Etat Major du dit Régiment. Messieurs

Lesieur Chevalier Dufours, Colonel  
Lesieur prêtre Lanogue, Lieutenant Colonel  
Lesieur Chevalier de la Motte Major,  
Lesieur Dupont adjudant,  
Lesieur abbé Fay, aumônier,  
Lesieur Bergon, Chirurgien major  
Lesieur Caffar Et Vincent Ervauin

Corps du Régiment

huit Capitaines,  
huit Lieutenants  
huit sous lieutenants,  
deux porte drapeaux,  
huit sergents majors,  
trente deux sergents,  
trente deux Caporaux,  
un tambour major,  
un fifre,  
huit tambours  
huit Compagnies, de quarante huit hommes Chacune. Total 493 hommes.

Parmi les membres du corps du régiment on peut noter :

- capitaines : les sieurs Baritaut, Jacques Montangon, Cavaroc, Boucher, Barreyre, Pierre Boyé, Goulard...
- Lieutenants : les sieurs Desarnauds, JJ Boucher, Denev, Pierre Mothes, Jean Baptiste Marquille, Petiton Boucher...

- sous-lieutenants : les sieurs Dulux, Raimond Dubedat, Luc Marquille, Jusseau aîné, Pierre Merle...
- sergents-majors : les sieurs Jean Clavet...
- tambour-major : le sieur Jean Eyrat

Tous ont prêté serment pour le service militaire et patriotique, donnant plein pouvoir et autorité à l'Etat Major de faire telles dispositions et établissements qu'il jugera utiles et nécessaires pour le service et le maintien de l'ordre.



Scène d'insurrection paysanne.

Le 27 Juillet 1789 - Le sieur Lescure notaire a eu quelques difficultés avec la population : le jour d'hier, quelqu'un ayant manifesté de le mettre dans le comité en formation, il les avait priés de l'en dispenser, attendu que sa résidence est à Bordeaux, et les avait invités à le laisser simple volontaire.

Ce jour d'hui, lors de la nouvelle assemblée ci-dessus mentionnée, certains de la dite assemblée lui ont dit "qu'allez-vous faire là ?" Sur quoi

l'un n'a pas voulu recevoir sa démission, un autre lui a arraché le papier qu'il avait à la main et l'a obligé de se retirer avec eux. Environ un quart ou demi-heure après, une troupe de jeunes gens sont venus où il était, et à haute voix, l'ont demandé, disant que l'assemblée désirait le voir.

Arrivés vers l'hôtel de ville, une voix a crié "mettons-le en prison !" une autre "nous n'avons pas la clé !" ; un peu plus loin, une voix a crié "il a le couteau à la main". Le sieur Lescure a alors élevé ses mains pour faire voir le contraire. On lui a ensuite demandé la délibération de la veille, mais le dit sieur Lescure a répondu qu'elle n'était pas en son pouvoir, qu'il n'était rien dans cette assemblée.

Peu après une fille lui a apporté la dite délibération, qui lui a été aussitôt arrachée ; et le sieur Lescure a été mis dans la prison de la Porte-Neuve. Sur quoi le vicaire de la paroisse, l'abbé Faye, averti des évènements et ayant rapporté qu'il n'y avait aucun motif contre le dit sieur, l'a fait libérer.

Le sieur Lescure a quitté définitivement St Macaire le lendemain.

(NDLR : le sieur Lescure sera guillotiné en Juin 1794 - 3 messidor an 2 et réhabilité en novembre 1794 - 19 brumaire an 3)

## Vie Quotidienne

Par acte du 3 Décembre 1788, et moyennant la somme de 1 100 livres, les sieurs Simon et Antoine Perpezat afferment les 2 boucheries de cette ville de St Macaire. Il leur fut également concédé, le tout jusqu'au mercredi des cendres de l'année 1791 le droit exclusif de livrer, vendre et débiter boeuf, veau et mouton. Mais les temps étant durs, la boucherie de la paroisse de Pian et autres venant également approvisionner la dite ville de St Macaire, et enfin une nouvelle boucherie étant sur le point de s'établir vis à vis le couvent des RP Cordeliers, paroisse de St Maixant, les dits sieurs Perpezat pensent à une résiliation du bail ci-dessus. Cela se fera-t-il ?

Malgré toutes mes protestations & mes très-humbles excuses, il y a encore des gens qui se fâchent bien sérieusement quand je ne réponds pas sans aucun délai aux lettres dont ils m'honorent, & quand ils ne voient pas dans le premier numéro ce qu'il leur plaît d'y trouver. Si ces êtres si irascibles daignent venir à mon secours, & satisfaire en ma place ceux qui sont également impatients de voir les objets qui les intéressent, je m'engage à ne pas les faire attendre.

### Le danger de bâiller.

Epigramme.

Vous avez vu que messire Grégoire  
S'est en bâillant, démonté la mâchoire ? —  
Où, s'il vous plaît ? — C'est peut-être au  
sermon ? —  
Il n'y va point. — Et-ce à la comédie ? —  
Pas davantage. — Ah ! c'est au palais. — Non. —  
Où donc de grace ? — En pleine académie.

# L'ALBERT

MODERNE

OU

NOUVEAUX SECRETS

Eprouvés & licites, recueillis d'après  
les découvertes les plus récentes.

**SOURCE D'EAU. Moyen de découvrir les sources d'eau.** Quand on veut savoir bien sûrement où l'on trouvera de l'eau, il faut un peu avant le soleil levé, se coucher à plat sur le ventre dans une campagne, & appuyant le menton sur la terre, regardant tout au tour de soi : si l'on voit en quelque endroit une vapeur ou un brouillard s'élever, on peut être sûr d'y trouver de l'eau. Au reste, il faut examiner l'état de la terre : l'eau qui se rencontre dans des fonds de craie n'est ni abondante ni de bon goût : celle qu'on découvre sous un sable léger après avoir donné beaucoup de peine pour creuser, se trouve peu abondante, & par conséquent limoneuse & peu agréable. La terre noire contient la meilleure eau, parce que les pluies qui tombent en hiver détrempe mieux cette terre. Les sources qu'on trouve dans un gravier noir, & celles qui ne sont pas éloignées des rivières sont aussi fort bonnes ; mais celles qui se rencontrent dans un gravier rude dans les cailloutages, donnent une eau encore meilleure & plus abondante. Celles qui sont au fond des montagnes entre des rochers & des pierres sont les meilleures & les plus salutaires. Au contraire dans les vallées l'eau est noire, pesante & crue.

Il y a encore d'autres moyens pour trouver des sources. Par exemple, par-

tout où on voit croître d'eux-mêmes de petits roseaux de faules, on peut s'assurer qu'il y a de l'eau.

Le Père Kircher donne une méthode pour cet effet, qu'il a éprouvée plusieurs fois avec succès, & dont la pratique est fort aisée.

Faites une balance de bois, construite comme un compas de mer. Un des bouts doit être fait d'un bois qui attire aisément l'humidité, comme le fureau, la faule & autres semblables. L'aiguille ou fléau, est soutenue par un axe au bout d'une ficelle dans le lieu où l'on suppose qu'il y a de l'eau. S'il y en a réellement, il perdra bientôt l'équilibre, & le côté qui sera fait de fureau penchera vers la terre. Cette expérience doit être faite le matin de bonne heure, & avant que le soleil ait dissipé les vapeurs de la terre.

## Enigme.

Muni d'un élément & d'un bras vigoureux,  
Je répands mes bienfaits sur un peuple nom-  
breux,

Je l'anime & le vivifie ;  
Souvent sans mon secours, il mourroit en naissant.  
Où fort quelle bizarrerie !  
Lorsque je fais du bien c'est toujours en pleurant.

solution page 17

\* Le tome 4e. du Dictionnaire historique se délivre actuellement, & l'imprimeur laisse subsister le prix de la souscription jusqu'au cinquième volume ; il avertit qu'on peut souscrire à tous les bureaux des postes.



## LE CONFITURIER ROYAL,

*Août.*

On travaille beaucoup plus dans ce mois sur ces derniers fruits, à cause qu'ils se renouvellent successivement par d'autres espèces plus propres à confire.

Ainsi l'on confit les Prunes Perdrigons, Mirabelles, l'Isle-vert & autres pour garder, on en tire au sec, on en fait des pâtes & de la marmelade, & l'on continue d'en servir en compotes & de glacées.

On en fait de même des Poires de la faison; & l'on confit particulièrement le Rouffélet, la Blanquette, & les autres qui sont d'un goût plus relevé; ce qu'on apprendra dans l'instruction pour les fruits crus, qui fera la troisième Partie, de ce Traité.

L'on y verra aussi les Prunes qui sont bonnes pour sécher en pruneaux, quand on en a l'occasion.

Les Figues se confisent au liquide ou se tirent au sec dans le même mois, & l'on en peut servir de glacées avec le sucre en poudre, ainsi que du Raisin.

On fait le syrop de Meures, & il y en a qui en confisent.

On a des Pommes pour quelques compotes, ou pour en faire des pâtes. Et sur la fin du mois, on confit au sel & au vinaigre les Cornichons, Passépiere, Pourpier, & autres fournitures pour les salades d'hiver.

L'Arrosoir est le mot de la dernière Enigme.

*Marmelade d'Abricots jaunes.*

Vous prendrez des Abricots bien mûrs, vous les pelerez & ôterez les noyaux, vous les dessécherez sur le feu, & en peserez quatre livres: ensuite vous ferez cuire quatre livres de sucre à la perle, & vous mettrez votre fruit dedans; le bien remuer avec une spatule, & le faire cuire à grand feu quatorze ou quinze bouillons: après les descendre de dessus le feu, les laisser reposer un quart-d'heure, puis la mettre dans des pots.

*Marmelade de Prunes.*

Si ce sont des Prunes qui quittent le noyau, vous l'ôtez, sinon vous le passez de la sorte à l'eau, sur le feu, jusqu'à ce qu'elles soient entièrement molles; ensuite vous les égouttez & les passez fortement au tamis. Vous desséchez votre marmelade sur le feu, puis vous incorporez autant pesant de sucre cuit à cassé; & l'ayant fait frémir, vous l'empoterez & la pondrez de sucre.



A O U S T.

*Paraissent en ce mois,*

L'Asier, autrement appelé *Oculus Christi*, les Cyclamens automnaux, le Lys - Narcisse des Indes, la Grenadille; les Colchiques automnaux.

SAINTE-MACAIRE

25 JUIN 1989

*Aujourd'hui Sept messidor l'an 197*



2

PLACE D'ARMES ( PLACE DU MERCADIOU )

Ici le serment a été fait par tous les citoyens qui assistaient à la fête (serment à l'unité et indivisibilité de la République)

"Citoyens, nos vertus civiques et républicaines, notre obéissance aux lois, notre amour et notre dévouement à la Patrie, notre mépris pour l'or, ce métal corrompateur, digne apanage des esclaves, notre haine pour la tyrannie, voilà les ornements qui doivent décorer nos coeurs de citoyens: Que l'union, source de notre force soit toujours au milieu de nous, et jurons de défendre jusqu'à la dernière goutte de notre sang la République une et indivisible, jurons encore de vivre libre ou de mourir, jurons enfin guerre éternelle aux tyrans".

(St Macaire, 20 nivôse an 2°  
fête de la prise de l'infâme Toulon)

### 3 PLACE DE L'ARBRE DE DE LA LIBERTE

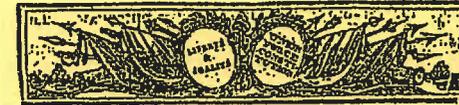
Ce que l'on appelle la Révolution est fait; les hommes ne veulent plus obéir aux anciens despotes; mais, si l'on n'y prend garde, ils sont prêts à s'en forger de nouveaux, et dont la puissance plus récente et plus populaire serait mille fois plus dangereuse... (*Mouvement.*) Tant que l'esprit public n'est pas formé, le peuple ne fait que changer de maître; mais ce changement, en vérité, ne valait pas la peine de faire une Révolution. (*Applaudissements.*) Les idées d'égalité et de liberté se sont répandues

Je le répète donc: la Révolution est faite, mais c'est une conséquence bien fautive que de dire, comme on l'entend communément, que pour cela la liberté n'est plus en danger; car, Messieurs, c'est pour elle seule que je crains.

Adrien Duport 17 mai 1791.



## BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE



### EXPOSITIONS

- Mairie à partir du 17 Juin 1989
  - \* "1789" exposition de 32 affiches
  - \* un député macarrien à la Convention

François Bergeing
- Prieuré à partir du 6 Juillet 1989  
La vie à Saint-Macaire pendant la Révolution
- Maison de Pays du 16 au 30 Juillet 1989  
Aspects de la Révolution Française (1789-1794)  
Archives Départementales de la Gironde
- Maison de Pays du 2 au 20 Août 1989  
La France de 1789 d'après les cahiers de doléances  
  
Musée de l'Histoire de France  
Archives Nationales  
Association Bordeaux Doléances 89
- Maison de Pays du 2 au 20 Octobre 1989
  - \* La Révolution s'affiche
  - \* La Gujenne à la veille de la Révolution

Archives Départementales de la Gironde
- Musée Postal, depuis le 10 Avril 1989  
la poste pendant la révolution  
Musée Régional des P.T.T. d'Aquitaine

mais  
aussi

St Macaire

